

L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine
du lundi 8 au dimanche 14 janvier 2024



POLICE
RIVIERA

212 interventions



AMBULANCE
RIVIERA

102 interventions



PROTECTION
CIVILE RIVIERA
PAYS-D'ENHAUT

7 jours de service
Cours de répétition



SDIS
RIVIERA

9 interventions

Interventions diverses

Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services



Montreux



Clarens, 08.01.2024 – 1345 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est interpellé à l'avenue du Châtelard. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Chernex, 10.01.2024 – 0550 : conduite avec un pare-brise mal dégagé

En cours de patrouille motorisée sur la route de Fontanivent, les policiers interceptent un automobiliste circulant au volant d'une voiture qui présente du givre sur le pare-brise, empêchant une visibilité suffisante. Après remise en état du véhicule, l'intéressé est informé d'une dénonciation pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière avant d'être libéré du contrôle.

Territet, 10.01.2024 – 1600 : objets encombrants déposés sur la voie publique

Lors d'un contrôle de stationnement à la rue du Bocherex par un Assistant de sécurité publique, une femme est interpellée alors qu'elle vient de déposer à côté d'un molok à verre des objets encombrants destinés à la déchetterie. Lors de son identification, elle s'emporte et crée du scandale sur l'espace public. Son comportement nécessite l'engagement d'une patrouille de police appelée en renfort. L'intéressée est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.01.2024 – 1120 : scandale

Une présence policière est requise sur le quai de la gare CFF pour un passager ivre du MOB qui injurie les autres voyageurs en provoquant le contrôleur durant le trajet dans le train, tout en fumant et en consommant une bière. Au vu de son attitude, il est conduit au poste de police avant d'être acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais pour un contrôle de son état général. Il est ensuite relaxé non sans avoir été informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.



Vevey



11.01.2024 - 1325 : accident de la circulation avec dégâts matériels

Alors qu'un automobiliste effectue une manœuvre de stationnement en marche arrière sur l'avenue Gustave-Coindet, il perd la maîtrise de son engin qui finit sa course contre la vitrine d'un magasin. Les deux occupants du véhicule s'en sortent indemnes. Leur voiture est prise en charge par une entreprise de dépannage. Les intéressés sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

Autres



Le 12 janvier, la compagnie 3 a tenu son rapport préparatoire en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois d'avril 2024.

Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
08.01.24	Clarens, Av. Eugène-Rambert	50 km/h	62km/h	*	33	*
09.01.24	Blonay, Route Châtel-St-Denis	50 km/h	71 km/h	*	49	*
10.01.24	La Tour-de-Peilz, Route de Chailly	50 km/h	66 km/h	*	107	*
11.01.24	Corsier, Rue du Château	30 km/h	48 km/h	*	54	*
12.01.24	La Tour-de-Peilz, Av. de Bel-Air	30 km/h	58 km/h	*	19	*
13.01.24	Jongny, Route de Châtel-St-Denis	50 km/h	63 km/h	*	16	*

* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)	50 km/h	22'364 21'329	39	35	0.331 %
			31	33	0.300 %
Clarens, Av. E.-Rambert	50 km/h	11'676 14'457	7	0	0.060 %
			2	0	0.014 %